

Sommaire des garanties

Les couvertures d'assurance mission à l'usage des photoreporters, journalistes et pigistes indépendants

Conscients des risques encourus au service de l'information du public, **Reporters sans frontières** et la compagnie **Escapade Assurances** proposent aux photoreporters, journalistes et pigistes indépendants, des assurances santé internationales destinées à les couvrir, lorsqu'ils sont en mission professionnelle en dehors de leur pays de résidence habituelle.

Les garanties, déclinées selon les 2 formules décrites ci-dessous, s'appliquent 24h/24, à l'occasion de tout voyage professionnel à l'étranger, y compris les pays les plus risqués.

- **La solution 1, formule essentielle**, permet de bénéficier d'une protection d'assistance d'urgence.
- **La solution 2, formule renforcée**, offre des avantages complémentaires en matière de couverture santé (prise en charge notamment **des maladies préexistantes**, couverture lors **des déplacements dans des véhicules militaires maritimes, terrestres et aériens**) complétée éventuellement du versement d'un capital en cas :
 - de décès accidentel au cours de la mission professionnelle,
 - d'invalidité ou d'une mutilation résultant d'un accident au cours de la mission professionnelle.

Mise en œuvre des garanties

- **Assistance**

Le reporter assuré doit aviser soit **IHli assistance au Danemark** (si solution 1 souscrite) soit **AXA Assistance au Canada** (si solution 2 souscrite) obligatoirement et préalablement à toute intervention (coordonnées figurant sur la carte d'assistance remise à la souscription du plan).

- **Prise en charge des frais médicaux et hospitaliers**

En cas d'hospitalisation, l'assuré doit présenter sa carte d'assistance au centre médical ou hospitalier, afin que celui-ci entre en contact avec l'assureur. Le paiement des frais sera effectué directement à l'hôpital par l'assureur.

- **Pour la mise en œuvre des garanties optionnelles**

Contactez dans un délai raisonnable **Escapade Assurances**.

Descriptif des garanties

Les deux solutions d'assurance détaillées ci-dessous couvrent le risque de guerre et les conséquences d'actes de terrorisme ou de troubles sociaux.

Exclusion : le reporter doit rester passif dans les événements.

Solution 1

Assurance - Reporters sans frontières - Formule essentielle

Cette assurance médicale centrée sur les risques majeurs peut être souscrite en ligne pour des missions de 1 à 365 jours :

Territorialité :

- Monde entier hors de son pays de résidence habituelle.
- Tarification unique avec une surprime pour les pays à hauts risques tels que l'Irak, l'Afghanistan, Israël, la Cisjordanie, Gaza, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Yémen, la Géorgie, la Fédération de Russie (Tchéchénie, Daghestan, Ingouchie, Ossétie du Nord) - sujet à changement sans préavis.

Mode de souscription

Souscription en ligne : demande à faire à assistance@rsf.org pour obtenir les codes d'accès.

Frais médicaux (monde entier)

- Soins médicaux d'urgence : 100% des frais réels remboursés pour un montant illimité.
- Sans franchise ni coassurance.
- Règlement direct de toutes les factures d'hospitalisation.
- Important : les maladies préexistantes ne sont pas couvertes.
- Important : les déplacements maritimes, terrestres ou aériens dans un véhicule de l'armée ou gouvernemental ne sont pas couverts.

Services d'assistance (monde entier)

- Couverture complète pour assistance médicale d'urgence et évacuation sanitaire.
- Plateau d'assistance 24h/24, personnel multilingue.
- Organisation et prise en charge :
 - du transport sanitaire et du rapatriement au domicile de l'assuré,
 - du rapatriement du corps en cas de décès.

Option : Responsabilité «vie privée» (monde entier)

- En option et sur demande directe auprès d'**Escapade Assurances**.
- Jusqu'à 60 000 euros, sans franchise.
- Prise en charge des conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber au reporter par suite de dommages corporels, de dommages matériels ou de préjudice personnel.

Solution 2

Assurance-Reporters sans frontières - Formule renforcée

Cette assurance médicale prend en charge toute dépense médicale à l'étranger en cas d'urgence ou simple besoin de consultation d'un médecin. Solution accessible jusqu'à l'âge de 65 ans.

Le certificat peut être modifié sur demande pour inclure des situations particulières.

Territorialité :

- Monde entier hors de son pays de résidence habituelle.
- Tarification en fonction du niveau de risques du pays de destination (aucune exclusion géographique).

Frais médicaux (monde entier)

- 100% des frais jusqu'à 630 000 euros pour les dépenses médicales engagées.
- Sans franchise ni délai d'attente.
- Règlement direct de toutes les factures d'hospitalisation et des soins dépassant la somme de 300 euros.
- Couverture dentaire jusqu'à 1250 euros en cas d'accident.
- Important : les maladies préexistantes sont couvertes dans ce plan.
- Important : les accidents survenant lors d'un déplacement maritime, terrestre ou aérien dans un véhicule de l'armée ou gouvernemental sont couverts.

Services d'assistance (monde entier)

- Couverture complète pour assistance médicale d'urgence et évacuation sanitaire.
- Plateau d'assistance 24h/24, personnel multilingue.

Option: Capital en cas de décès ou de mutilation par accident

- Capital au choix jusqu'à 150 000 euros.
- Versement du capital en cas de décès accidentel.
- Versement du double du capital en cas de quadriplégie, de paraplégie ou d'hémiplégie.
- Versement d'une fraction du capital en cas de mutilation ou de perte d'un membre ou d'un sens.

Option : Responsabilité «vie privée» (monde entier)

Identique à celle présentée pour la solution 1.

Informations à fournir

• Pour la solution 1 :

Assurance - Reporters sans frontières – Formule essentielle

Le reporter devra s'assurer au préalable d'être membre de **Reporters sans frontières** avant de souscrire en ligne : https://www.worldescapade.com/achat/achat_etape1.asp?

Pour obtenir le code d'accès s'adresser à : assistance@rsf.org

• Pour la solution 2 :

Assurance - Reporters sans frontières – Formule renforcée

- La souscription se fait auprès d'un conseiller d'**Escapade Assurances**.
- Le reporter doit être membre de **Reporters sans frontières**.
- Le reporter doit communiquer les informations suivantes :
 - sa citoyenneté
 - sa date de naissance
 - son adresse habituelle + téléphone + adresse de courriel
 - ses dates exactes de séjour par pays
 - le montant de capital décès choisi avec le(s) nom(s) des bénéficiaires désirés (par défaut, ayants droit).

Contacts



Édouard Caouette-Rochon
ESCAPADE Assurances Voyages
Chargé de Projets - Project Manager
Tel : 1-418-781-0862 poste 24
ecaouette@sfgb.ca - www.worldescapade.com

Samuel Normand
ESCAPADE - Insurance Solutions for Expatriates
Business Development & Marketing
Tel : 1- 514-287-1262 poste 250
snormand@sfgb.ca - www.worldescapade.com

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Prisca Orsonneau
REPORTERS SANS FRONTIÈRES
Responsable du Bureau Assistance
Tel : +33 (0) 1 44 83 60 56
assistance@rsf.org - www.rsf.org